Quaderni di filologia e lingue romanze
ISBN 978–88–255–0918–2
DOI 10.4399/97888255091825

Luca Pierdominici

Images de la nature dans le *Chronicon Ghisnense et Ardense* de Lambert d'Ardres. Traduction française (anonyme) du XVe/XVIe siècle

Le texte de Lambert, curé d'Ardres, est une chronique marginale, rédigée en latin au début du XIIIe siècle, où sont relatés presque trois siècles d'histoire du comté de Guînes et de la seigneurie d'Ardres (918-1203)[1] ; il nous en reste une traduction française, anonyme, de la fin du XVe ou plus probablement du XVIe siècle[2].

La contrée a perdu de nos jours beaucoup de son importance. Pourtant, ces deux petites communes assez méconnues que sont Guînes et Ardres, situées entre Calais, Saint-Omer et Boulogne-sur-Mer, dans le Nord de la France, connurent jusqu'au début du XIIIe siècle des fastes liés à la puissance des comtes qui dominèrent les lieux, enclave du comté de Flandres[3]. Les comtes de Guînes étaient presque aussi importants que ceux de Boulogne-sur-Mer et Saint-Pol : ils contrôlaient pratiquement le passage pour Douvres et possédaient, d'ailleurs, des domaines de l'autre côté de la Manche.

L'œuvre est un document important pour l'histoire de la société féodale dans la France du Nord. En tant que récit objectif, elle est censée nous fournir des renseignements fiables[4] quant aux vicissitudes historiques et aux détails de toutes sortes qu'elle nous livre. L'homme y est montré dans ses rapports avec le territoire, avec son milieu, même naturel. Nous regarderons donc, plus particulièrement, aux images de la nature que nous donne le récit.

Au préalable, on peut s'interroger sur la présence éventuelle, à côté des *realia*, d'une charge symbolique ressortissant aux aspects naturels fournis par Lambert, homme du Moyen Âge – qu'il s'agisse de renseignements proprement géographiques, de références au monde animal et végétal, à la philosophie naturelle de l'époque ; ou bien d'allusions à la nature humaine, à ses sentiments et mobiles : faut-il chercher dans la chronique seulement un

reflet véridique du réel[5] ; peut-on y voir aussi un imaginaire de la nature à l'œuvre derrière le récit ? La perspective méthodologique à la base de nos questions peut certes être appliquée à tous les textes de nature historique[6], 'réalistes' par définition, ayant pour but celui de rapporter l'histoire des hommes, des lignages, des villes, des régions.

Dans les deux cas, le cadre qui en ressort renvoie aux rapports étroits qu'entretient l'homme médiéval avec la dimension naturelle, saisie dans tous ses aspects, de la vie dans son contexte. Des rapports qu'il faut *maîtriser* sans les subir ; dont il faut *tirer parti*, ce qui est possible sur la base des *connaissances* qu'on peut en avoir. L'homme devant la nature est et se situe, en même temps, face à lui-même. Le sujet est très vaste et recoupe les nombreuses études dont on dispose sur la nature au Moyen Âge. Nous donnerons quelques exemples pour montrer, dans le cadre de cette étude, quelle peut être la richesse d'un texte apparemment aussi peu attrayant que la chronique de Lambert d'Ardres.

La nature humaine intéresse l'auteur, qui en rappelle toute la fragilité (*humanæ fragilitatis conditio*) ; il écrit à propos d'un personnage : « Et se monstroit le dict Arnoul par ce moien devot et enclin envers Dieu, et ceulx de son Eglise, sy avant que la fragilité de nature humaine le pooit endurer » (chap. CXXX, p. 306)[7]. Lambert porte son attention sur les protagonistes de l'histoire, dont il évoque les caractères avec précision : Siffroy, à qui l'on fait remonter la noblesse du lignage des comtes de Guînes (Xe s.), « estoit homme discret, prudent, et de bon conseil, liberal, et fort aorné de toutes vertus » (chap. X, p. 34)[8] ; ses qualités lui permettront de se faire apprécier d'Arnoul le Grand, comte de Flandre, dont il obtiendra de « tenir » le fief de Guînes. D'autres personnages montrent un caractère fort, un « couraige audacieulx » (chap. IX, p. 32) ; d'autres encore des qualités négatives : ainsi Raoul, fils de Adolf de Guisnes et de Mahault, fille d'Ernekin de Boulogne, héritier du comté de Guisnes, qui « devint orgueilleulx, fier et belliqueux »[9], prétendant avoir en soi « noblesse divigne et humanité » (chap. XVI, p. 44)[10].

On constate que le lexique employé pour ces descriptions replace la chronique dans le contexte terminologique et sémantique de la pensée médiévale, qu'il s'agisse d'énoncer les qualités liées à la courtoisie et à la noblesse, ou bien les sentiments éprouvés dans différentes situations :

> Et lorsque Regnault, conte de Boulongne, vist ceste tour de Sangatte edиffiée, et que le conte de Guisnes Bauduin et ses gendarmes y tenoient garnison, et en icelle triumphoient en faisant bancquets et bonnes chieres plus qu'en aultre lieu, et qu'ils n'avoient acoustumez ; il en fut envieulx et desplaisant. Luy esmeu de collere […] (chap. LXXXIV, p. 180)[11].

Dans ce cas, les sentiments attribués à Regnault (envie, colère) et à Raoul (orgueil) doivent être, aux yeux de Lambert, certains des péchés capitaux sur lesquels Thomas d'Aquin reviendra quelques décennies plus tard[12]. Ils sont exprimés par des mots souvent accouplés, assez proches au niveau du sémantisme, et qui disent le degré ou la nuance du sentiment, mais aussi leur mouvement : « en grant yre et couroux » (chap. LV, p. 126)[13] ; « tellement qu'il devint yvre de collere, et s'enflamma de telle sorte de yre et de couroulx » (*ibid*., p. 128)[14]. D'autres couplets quasi synonymiques, ou qui suggèrent la cause et l'effet, sont : « honte et confusion » (chap. LXXXIV, p. 182 ; chap. CLIV, p. 388) ; honte et deshonneur » (chap. CXXXV, p. 324)[15] ; « sans avoir honte ou vergoinne » (chap. CXX, p. 274)[16] ; « honte et crainte » (chap. CXXXVI, p. 326)[17], etc. La traduction française rend ces subtilités sans les amplifier, ici, par rapport à l'original latin, où elles sont présentes.

Lambert réfléchit aux caractères de ses personnages. Bien qu'en recourant parfois à des stéréotypes, il nous donne quelques images assez fines de la femme : ainsi d'une veuve qui « aveucques une fragilité de femme joindit ung couraige virille », lorsqu'elle ôta à son mari, déjà mort, la chemise ensanglantée qu'il portait (chap. XXI, p. 56)[18]. Ailleurs, il est question d'une autre veuve, Yde de Boulogne, qui « se abstint pour ung temps des delices et voluptez charnelles de ce monde. Finablement par legiereté de femme, ou aultrement par simulation de faintize […] » (chap. XCIII, p. 204)[19]. Cela paraît normal, aux yeux de l'auteur, car « la dicte contesse […] selon nature de femme estoit muable » (chap. XCIV, p. 206)[20]. À son caractère, répond celui de l'homme, Arnoul de Guisnes, dont on souligne la « subtilité et prudence virille » (p. 206) – des qualités qui lui permettent de gérer la situation[21]. Ces mouvements, que sous-tend un certain déterminisme naturel, confèrent ici à la chronique une allure quelque peu romanesque et une atmosphère courtoise dignes des romans et nouvelles du XV[e] siècle – atmosphère que la traduction française rend parfaitement (Yde de Boulogne et Arnoul de Guînes

s'envoient des « signes couvers et contrefaictz d'ambassades secrettes qui notiffioient l'amour de chascune part » ; p. 206)[22].

En effet, le caractère des personnages et les sentiments éprouvés justifient tout naturellement leurs actions :

> Et pour assouffir sa fureur et crudelité et adfin d'abrégier sa vie[23], non pas en sorte qu'il l'avoit mérité, par ung effort assez estrange et d'un couraige embut de collere conspira la mort de Humfroy d'Ordre ; et après avoir cherchié ledict Humfroy qui estoit le chief de la noblesse d'Ordre [...] (chap. XXI, p. 56)[24].

Lambert présente la résolution de tuer Humfroy, prise par le comte Regnier, comme une conséquence des mouvements de son âme – véritable mobile dont la nature passionnelle le conduit à agir[25].

La connaissance réciproque, des inclinations respectives, est importante car elle peut déterminer les décisions prises par certains personnages, lorsqu'ils se rapportent les uns aux autres. C'est le cas du comte Guillaume, qui doit partager ses terres entre ses quatre fils :

> et pour ce que l'aisné prenoit sa gloire et tout son passe temps en choses chevaleureuses, armes et chevaulx, il luy bailla pour son partaige la plus noble et plus excellente portion de son heritaige, comme au plus noble, que l'on nomme le pais de Ponthieu. Au second qui vollentiers applicquoit son couraige et entendement au faict de la chasse, et prenoit sa felicité et delectation des chiens sans lesquels il n'avoit joie ne plaisir, ledict conte Guillaume assigna à tenir de luy en fief le pais de Boullenois, lors occupé de grans bois et forests. Le tiers estoit curieulx sur labeur, et desiroit aveoir provision de bledz pourquoy luy fut baillié à tenir en fief le quartier de Therouenne qui est aujourdhuy la conté de S. Pol. Et combien que ledict seigneur et conte de Ponthieu eust déliberé de assigner à son quatriesme filz qui mettoit toute sa cure à nourir moutons et autre bestial, ung quart de pais en partie montueulx et bossu, planté de haies et buissons, pour aultres parties à usaige de pasture, aveucques ung marecqs de grant estendue où sont grans estangs et gouffres d'eaues, que l'on nomme à present le pais de Guisnes; toutesfois congnoissant que Siffroy [...] (chap. XV, p. 42)[26].

Ce long extrait montre le paysage complexe des liens qui s'instaurent entre caractères humains et caractères naturels, en rapport avec le milieu ambiant : le comte Guillaume, faisant preuve de bon sens, montre de connaître tous ces aspects pour faire son partage. Il s'agit bien sûr d'une connaissance empirique, découlant de l'expérience directe que les hommes peuvent avoir d'eux-mêmes et de la réalité.

On voit que la nature humaine, agissante, se manifeste et reflète dans la *naturalité* des rapports, dans ce cas familiaux : ce sont des liens naturels (« amour naturelle », p. 106[27] ; « bonté naturelle », p. 284)[28] qui fondent le réseau de toute relation féodale (« prince et seigneur naturel », p. 158)[29]. De la prégnance de ces relations découle la légitimité du pouvoir[30], exprimée par l'adjectif « naturel » dont relève d'ailleurs tout ce qui est 'vrai' : la nature comporte une vérité dont il faut tenir compte. Elle se traduit, dans ce cas, par des coutumes imprégnées de noblesse.

Cette vision d'une réalité liée à la vérité n'apparaît pas uniquement dans le réseau des rapports familiaux et juridiques ; elle repose aussi, et surtout, sur une dimension philosophique que Lambert évoque à deux reprises : le noble Baduin II est un laïc très curieux et cultivé ; il dialogue avec les clercs, lesquels s'étonnent de son entendement profond des choses : « par un vouloir de concupissence, entreprenoit la cognoissance de toutte chose » (chap. LXXXI, p. 172)[31]. De toute évidence la vérité découle du savoir. Or Bauduin II

> [...] voulut gouter de touttes sciences ; et posé qu'il ne fust homme de lettre, mais pour luy toutesfois luy qui estoit d'une merveilleuse et indicible capacité d'engin, instruit et nourry de toutte science et philosophie naturelle, ignorant neantmoins les arts liberaulx, aulcunes fois et tres souvent sans pouvoir retenir ne refrener sa langue, disputoit contre les docteurs et maistres en ars, en usant de propos et termes de artiste. Et pour ce qu'il escoutoit voluntiers la saincte escripture, il prenoit plaisir à entendre les propheties, histoires divines et doctrines evangelicques, non pas seullement au sens littéral, mais les entendoit clerement selon le sens misticq (chap. LXXX, p. 170)[32].

Or la nature, en tant qu'artéfact divin (*ars*), est le produit d'un acte créateur (*factum*)[33] ; elle peut supporter un regard humain, qui en appréhende

et saisit la dimension concrète, tout en élucidant ses valeurs symboliques et mystiques.

On trouve dans le texte une référence à la philosophie naturelle qui commence à se manifester au XIe siècle, pour s'affirmer justement, comme nous le rappelle Vito Fumagalli[34], au XIIe siècle. Le rationalisme issu de l'école de Chartres[35] s'impose de plus en plus à l'esprit des clercs et Lambert en donne un témoignage sûr dans son texte : son personnage, Bauduin II,

> fist pareillement translater de latin en langue à luy cogneue par ung homme tres entendu nommé maistre Godefroi, tres grande partie de la phisicque. Luy fit aussy, lui present, et leut le livre de Solin faisant mention de la nature et propriété des choses en termes de phisicque et philosophie (chap. LXXXI, p. 172)[36].

La conscience de cette dimension naturelle informe la connaissance et la relecture du monde (« phisicque *et* philosophie ») ; elle permet des comparaisons et se traduit par le choix de mots pertinents, voire des propos à tenir pour dénommer ou évoquer l'existant et toutes ses composantes, dont on suggère du coup l'évidence et la vérité : on peut tout « nommer de sa nature », par exemple des lieux. Ainsi d'un étang, « sy tres parfont, que ceulx du pais croient que ce fut ung gouffre de payens et infidelles, et que ainsy se deust nommer de sa nature » (chap. LXXXIII, p. 178)[37] : tout un imaginaire fondé sur la vision stéréotypée de l'autre (dans ce cas, les « payens et infidelles »), est à l'œuvre derrière cette tentative de nommer un lieu. Le savoir philosophique des clercs, tourné vers une connaissance de plus en plus imprégnée de rationalisme, s'oppose ici à la sensibilité populaire de « ceulx du pais », qui expliquent une réalité naturelle – la profondeur de l'étang – sur la base de leurs convictions. Lambert souligne d'ailleurs le naturel des gens du peuple, qui sont souvent « simples et de legiere creance » (chap. XV, p. 40)[38]. Cela n'empêche qu'ils essaient à leur tour de fournir une *interprétation* de la donnée physique, ce qui passe par la parole et entre dans la langue.

Nommer au Moyen Âge signifie à la fois accorder et extraire du sens : les toponymes disent une attention aux lieux qu'on dénomme à partir des réalités géographiques (ou « de leur nature) » : si la ville de Wissant rappelle, par son nom flamand, une qualité objective – la couleur du sable (Witsand) –,

la ville même d'Ardres garde en son nom le souvenir du regard qu'elle attira autrefois :

> Et quelque temps ensieuvant, aulcuns marchans italiens qui alloient au pais d'Engleterre pour leurs affaires passoient par ce lieu ; et après qu'ilz eurent demandé le nom qui leur fut exprimé comme dessus est dict, cuidereut que ceste ville eust nom Ardée : sy virent et percheurent ung oiseau que on nomme en latin ardea, et en francheois apellé heron, qui prenoit son vol vers la prairie du costé de nort ; et lors les dictz Italiens qui povoient estre issus et natifz de ladicte ville d'Ardée, de laquelle Turnus estoit seigneur[39], s'escrierent à haulte voix, et tous ensemble nommerent ceste dicte ville Ardre, pour raison de la dicte cité d'Ardée, ou dudict oiseau qu'ils avoient veu voller (chap. C, p. 228)[40].

Lambert éclaire le toponyme, en rapprochant celui d'origine (*Arde*, mot germanique voire celtique évoquant les pâturages fréquentés avant l'implantation de la ville[41]) d'Ardre (nom qui rappelle aux Italiens de passage celui d'un oiseau, qu'ils auraient d'ailleurs vu) : un animal est ici au cœur de l'explication. Nous reviendrons sur les animaux.

Les noms, si importants au Moyen Âge car ils signifient l'essence de l'être et du monde, révèlent l'emprise qu'exerce l'élément naturel sur la vision qu'on peut en avoir. Il s'agit d'un regard naturel, interne et externe, en quête de vérité, orienté par la nature de coordonnées physiques qui encadrent la vie de tous les jours : cela est vrai non seulement pour les toponymes, mais aussi pour les noms de personnes. Ceux-ci peuvent établir un lien entre leur aspect et leurs qualités :

> Cestuy Raoul olt en mariaige la fille du tres noble et chevaleureux Hues conte de S. Pol par odeur et couleur de ceste fleur appellée Rose (chap. XVII, p. 46)[42] ;

ils annoncent les attitudes que ces personnes auront ou les comportements qu'elles tiendront :

> Et fust ledict Eustache si doulx et de si bonne veulle, que on pensoit que ce nom Eustache luy eust esté donné en signe de futur présaige, à

> cause que toujours et en tous endrois il se monstroit enclin à bien faire (chap. XIX, p. 50)[43].

Michel Pastoureau nous rappelle à ce propos que « le nom dit la vérité de la personne, permet de retracer son histoire, annonce ce que sera son avenir »[44]. Aussi, le nom fait-il allusion à ses inclinations, par des rapprochements qui peuvent l'animaliser : tel est sans doute le cas d'« ung nommé Albert, dict porcq senglier » (chap. XLIII, p. 100, 102)[45], un anglais auquel le comte Manasses fera épouser sa petite-fille Béatrix, affectée par la maladie de la pierre[46]. Le choix des noms permet de connoter et de familiariser, grâce aux références à un monde connu, selon les formes de symbolisation pratiquées ; il offre une clé d'accès à la *senefiance*. L'élément naturel constitue ainsi, une fois de plus, un terme de comparaison efficace car il fonctionne comme un signe compris de tout le monde (la rose, si présente dans la littérature et l'imaginaire médiévaux, les animaux, etc.).

L'animal est déjà apparu à quelques reprises dans les passages cités (le héron, le sanglier) : il est certes présent dans la vie quotidienne, comme le révèle l'emploi du langage animalier. Or un véritable bestiaire habite la chronique du curé d'Ardres ; il s'agit d'animaux dont les caractères sont énoncés : l'aigle, qui est utilisé pour une nouvelle comparaison :

> Et comme l'aigle qui recoeuvre naturellement l'estat de jonesse, le dict conte Bauduin [il vient de guérir d'une maladie] imprima de nouveau en son esprit la congnoissance de Dieu et de son Eglise et devint si charitable et cordial à un chascun, mesmes à ses serviteurs et domesticques que en tous cas pitoiables il entendoit aulx pouvres orphelins [...] (chap. LXXXVI, p. 186)[47].

La fourmi, dont on rappelle l'opérosité pour donner une image pourtant défavorable d'hommes qui délimitent leurs terres en creusant des fossés :

> « Et en courant et alant par ledict maretz comme formis, getoient la terre d'ung lieu à l'aultre et d'ung maretz en l'aultre, en disant l'ung à l'aultre tout plain de parolles de vanteries, en eulx mocquans de ceux du pais de Guisnes » (chap. CLIV, p. 386)[48].

Les chiens et oiseaux, qui plaisent tant au comte Baduin, si bien qu'il préfère s'adonner à l'art de la vénerie plutôt qu'aller à la messe :

> Toutesfois ses haineux et les miens luy ont voulu improperer pour cas véritable, qu'il estoit plus enclin au matin d'ouir le son de la trompe d'ung veneur que celuy de la cloche de son eglise, plus tost à la noise d'ung levrier que ouir chanter son curé ou vicaire ; que plustost faisoit sortir du lit un tendeur d'oisiaulx que les clers de la paroisse : sy faisoit il plus d'estime d'ung oiseau bien volant en l'air que de celuy qui annonçoit la parolle de Dieu (chap. LXXXVIII, p. 194)[49].

Cette dernière image, curieuse et pleine d'humour, semble annoncer la remarque que Gace de la Buigne fera plus d'un siècle et demi plus tard, lorsqu'il affirmera, dans son *Roman des deduis*[50], que « la musique des veneurs est plus belle que celle que l'on entend à la chapelle royale »[51].

Les quelques notations fournies suggèrent le côté familier du monde animal, qu'il s'agisse des compagnons du noble pratiquant la chasse (les lévriers ; les faucons du texte latin que la traduction n'évoque pas, puisqu'on y parle génériquement d'un « oiseau bien volant »), ou bien d'autres animaux (l'aigle, la fourmi). À mi-chemin entre réalité et imaginaire, les bêtes côtoient les humains, dans l'espace comme dans le Sens.

Les animaux domestiques vivent au contact des hommes. On a déjà rencontré des « moutons et autre bestial » (chap. XV, p. 42, cité plus haut) ; quant aux porcs et aux volailles, qu'on verrait aujourd'hui respectivement dans une porcherie et dans la basse-cour, ils se trouvent à l'intérieur de la belle maison qu'Arnoul d'Ardres fait construire en style flamand dans son « chastiau et forteresse », une fois la paix conclue avec le comte Manasses de Guînes :

> Estoient aussy en ce second estaige assis près de ceste chambre la cuisinne, en laquelle y avoit deulx estaiges et en icelluy d'en bas estoient d'ung letz mis et nouris les pourceaulx en gresse, et d'aultre les oisons, d'ung aultre letz les chappons et aultres especes de vollile tousjours pretz à acoustrer et mengier (chap. CXXVII, p. 298)[52].

À travers cette belle description, l'auteur brosse un tableau réaliste de la vie d'intérieur qui est d'un grand intérêt : on y voit des chambres, des pièces et autres endroits où l'on peut se retirer lorsqu'on est malade et « en temps de saingnié » ; où les « serviteresses » se rendent pour se chauffer, avec les petits enfants après qu'ils ont été allaités, etc. Le côté intime, quotidien, de la vie à la maison y apparaît dans toute sa *naturalité*.

Lambert présente aussi des animaux non domestiques, qui peuvent effrayer :

> [...] pour l'horreur des crapaulx, laisars, et aultres bestes ordes et venimeuses, ledict sainct hermite se retira audict lieu de Selnesse, au plus parfont de la forest, en ung lieu plus secret et plus net et plus seur, que l'on nomme Dickouch, où il fut jusques à la fin de ses jours (chap. CVI, p. 240)[53].

Dans la chronique apparaissent donc batraciens[54], reptiles et autres bêtes « ordes et venimeuses » (peut-être en odeur de soufre, d'après leur symbolique, aux yeux de l'ermite), pour donner l'image vivante d'une contrée à la faune variée : la nature comporte certes des risques et l'on ne saurait la maîtriser à fond. Les nobles et le peuple vivent dans des villages assis au beau milieu d'elle, entre marais, prairie et forêts ; les animaux sont partout : l'ours, par exemple, dont on donne l'image d'une bête sauvage que l'on peut domestiquer.

Deux ours reviennent dans la chronique. Le premier est utilisé lors des travaux destinés à la construction d'une digue :

> Ledict Arnoul voiant que fortune luy rioit, et que tout luy venoit à plaisir comme il desiroit, fist faire au petit maretz d'Ardre deulx diverses escluzes auprès du moulin, distans l'une de l'aultre d'ung ject de pierre. Entre lesquelles deulx escluzes, et au milieu de la profondité de ce maretz fangeulx et plain d'eaue, assez près du pied de la montaigne prochaine, il fist dresser et eslever ungne haulte motte et dicque de terre, que il fortiffia et en fist ung lieu de deffense. Laquelle dicque et motte de terre aulcuns du pais maintiennent avoir esté acumulée et faicte par ung ours privé (non pas celluy pourquoy a esté imposé le droict de fournage audict lieu d'Ardre) ; qui est chose

de grande industrie de ainsy privoiser bestes sauvaiges (chap. CIX, p. 246)[55].

Lambert, qui souligne l'importance d'apprivoiser les animaux, ne peut apporter sur cette histoire la caution de son témoignage direct, ni celle d'une source fiable, se bornant à évoquer les voix d'« aulcuns du pais » – encore une fois, probablement, des gens simples, chez lesquels l'animal suscite une curiosité indéniable.

En effet, le deuxième ours est là pour révéler le plaisir naïf que prend le peuple à le voir se battre contre des chiens :

Quant ceste maison triomphant et semblable à celle de Salomon fut achevée, messire Arnoul s'en alla au pais d'Engleterre où il sejourna quelque temps aveucques le roy qui luy donna ung ours grant à merveilles, lequel le dict messire Arnoul amena en sa ville d'Ardre, après avoir mis ordre aulx affaires de ses terres audict pais d'Engleterre. Et le dict ours arrivé au dict lieu d'Ardre fut ung jour, à la veue du peuple, assailly des chiens et mis aux abois, deschiré et blessé jusqu'au morir ; dont chascun s'esmerveilla et esbait en y prendant plaisir et joye. Et deppuis le peuple ez jours de feste ayant affection et desirant de veoir mettre cest ours aincoires au combat des chiens, laquelle chose differoit et ne vouloit faire celluy qui l'avoit en garde à l'adveu de son seigneur, s'il n'avoit ung pain de chascun de ceulx qui le regardoient pour le nourrissement de la dicte beste tellement que le peuple mal advisé, non pas les Nobles et les gens d'Eglise, voluntairement promirent au seigneur d'Ardre bailler à celluy qui avoit la garde du dict ours, de chascune fournée de pain cuit au four ung pain pour la vie et entretenement d'icelluy, affin de avoir le passe temps de cest ours ès jours de feste, et prendre plaisir à le veoir jouer et esbattre. Qui fut une fine, subtille, et cauteleuse extraction faicte par le dict seigneur d'Ardre, et dommageable au temps advenir à ceulx d'Ardre. Et doibt on mauldire l'esbattement de l'ours qui ainsy a trompé et desceu le peuple de la ville d'Ardre, et introduit et amené ung si mauvais usaige et coustume damnable. Car l'extraction du fournaige de cest ours est tourné en coustume si execrable, que si la misericorde de Dieu et vostre grace, sieur très charitable, n'y subvint, ce pain se coueillera à

> perpetuité, sans avoir le plaisir et passe temps de l'ours, voeulle ou non le povre peuple [...] (chap. CXXVIII, p. 300)[56].

Ce sera un véritable « pain de dolleur », tant que la taxe n'aura pas été révoquée (chap. CXXVIII, p. 302).

Le pauvre animal est à l'origine d'une « subtille et cauteleuse extraction » (l'odieux « droict de fournage »), heureusement supprimée du temps de Lambert par Arnoul II, son contemporain à qui la chronique est dédiée. Il appert que la nature animale et la séduction que celle-ci exerce sur le peuple (non pas sur « les Nobles et les gens d'Église »), peuvent déterminer une coutume – ce droit médiéval, souvent non écrit, observé ici par des hommes désireux de s'amuser avec une bête sauvage. Et si la bête meurt, le droit reste à respecter. De surcroît, la chronique donne l'image d'un animal qui, déjà au XIIe siècle, n'est plus, comme nous le rappelle Michel Pastoureau, le roi des animaux[57] : un noble détrôné que la réalité de l'histoire prive de sa couronne et dépouille de son auréole, ainsi que de sa valeur emblématique. Le regard de Lambert est certes encore plus pragmatique que celui de ce *insipiens populus* dont il dénonce l'*insipientiam*.

Au-delà de toute relecture symbolisante, la nature présente une prégnance et un poids réels dans la vie des hommes, qui cherchent à la connaître ; qui la redoutent ou en subissent le charme ; qui essaient d'en profiter sans vraiment parvenir à la dompter. La connaissance des lieux géographiques dont les noms rappellent l'essence, permet d'abord de les habiter ; de s'y adapter ou les éviter. Si la peur de certains animaux amène un ermite à se déplacer, à s'abriter dans la forêt, la morphologie d'un autre endroit en fait un lieu d'embûches :

> [...] en ung lieu destourné remply de bois, y avoit ung champ où les mauvais garsons tenoient garnison et estoient en aguet, et pour raison des maulx quy cy faisoient estoit appellé assez proprement, selon le langaige du pays, Sontinguevelt, qui vault aultant à dire le camp des mauvaiz. Et pour en dire la vérité, se embuchoient ès cavernes et destroictz de ce lieu aulcuns larrons et bringans (qui furent ceul par qui le paige de Guisnes fut premierement exigé et mis sus), lesquelz destroussoient les passans, et aulx uns ostoient ce qu'ils avoient, donnoient aux aultres terreur et crainte de mort, tuoient les aultres de glaives et

> bastons estranges, comme meurtriers telz qu'ilz estoient, après ce qu'ilz leur avoient osté ce qu'ilz portoient (chap. XLI, p. 98)[58].

Une fois de plus, l'esprit de la zone apparaît dans un toponyme qui pourrait même changer, puisque un saint homme fera construire à cet endroit dangereux un hôtel-dieu pour donner refuge aux passants, contre les attaques des « larrons et bringans » :

> Et poeult on dire que ce lieu qui paravant avoit ung nom malsonnant, aime son nom, et que pour Sontinguevelt ou le peult appeler Santinguevelt (chap. XLI, p. 100)[59].

La dangerosité de la nature est concrète, imprévisible lorsque ses éléments se déchaînent : la vie quotidienne en est toujours perturbée. Des tempêtes éclatent dans la chronique :

> Or advint ung jour, et environ le temps que le dict messire Arnoul de Guisnes fiancha Eustache, fille de Hues Campdavaine, conte de S. Pol, que icelluy messire Arnoul estant à Ardre en sa maison illecques détenu aveuc ceulx de sa famille l'espace de deulx jours et une nuict à l'occasion d'une grosse pluie d'iver vagant parmy la terre par turbation d'air, commotion des nues, impétuosité de vents qui souffloient de touttes parts, et indisposition de temps ; après avoir ouy dudict Koberl de Constances plusieurs choses des empereurs rommains et Arthus de Bretaigne, et encoires plus dudict Philippes de Mongardin touchant la Terre Saincte et pais d'Anthioche, requist aveucques nous tous ses familliers audict Gautier de Cluses, de dire et declairer quelque chose des faictz et gestes de ceulx d'Ardre. Et combien que les dictes pluies ne fussent encoires cessiez, toutesfois l'impetuosité des vents estoit quelque peu adoucie ; au moien de quoy on le povoit plus aisément escouter et entendre. Lequel Gautier de Cluses, en la presence et audience de nous tous, en prenant sa barbe de sa main dextre, et ainsy que ont acoustumé faire gens anciens, faisant semblant de la pignier et acoustrer de ses dois, commensa dire hault et cler comme il s'enssuit (chap. XCVI, p. 216, 218)[60].

Loin de représenter une catastrophe naturelle[61], la tempête n'est ici qu'un décor remplissant une fonction presque narrative : la force des éléments semble d'abord souligner la gravité de l'homme, qui, « en prenant sa barbe de sa main dextre, et ainsy que ont acoustumé faire gens anciens », va narrer l'histoire de la seigneurie d'Ardres. La pluie, les vents, confèrent une atmosphère propice à l'écoute et au recueillement. D'autre part, le côté quelque peu exceptionnel du phénomène est filtré par la sensibilité de Lambert, qui le narre, plutôt que par sa capacité d'objectivation. Telle est en général l'attitude des hommes du Moyen Âge, toujours à mi-chemin entre appréhension du *casus* et compréhension du *signum*[62], devant les manifestations extraordinaires de la nature. Cependant, l'approche rationaliste de l'auteur mène ici à la désymbolisation progressive du signe, qui évolue pour s'ancrer dans sa dimension plus proprement physique et naturelle.

Les tempêtes occupent une place évidente dans l'imaginaire des médiévaux, toujours trop proches du monde et de ses 'constituants' ; du coup, elles rentrent aussi dans la langue, devenant à leur tour des images destinées à exprimer le caractère de certains personnages. Ainsi, à propos du comte Regnier :

> Et le cremoient ses officiers oultre mesure, comme tempeste qui trebuche du ciel (chap. xx, p. 54) (chap. xx, p. 54)[63].

La cohabitation de l'homme avec la nature environnante est donc, parfois, difficile ; force lui est d'essayer de la dominer, voire de l'exploiter. À côté des évocations du labeur des champs (« terre labourable, prairie, ou droit de patronnaige », chap. XCVIII, p. 220)[64] et des pâturages (« la nourriture de leur bestiail », chap. XIII, p. 38)[65], qui montrent une réalité partiellement domestiquée et bénigne, nous trouvons des références implicites aux exploitations d'anciennes sauneries. Or, redoutant les conditions de l'air, essayant de maîtriser celles du feu, encore plus que des éléments de la terre, les hommes sont redevables, dans cette région, de l'eau. *Selnesse*[66] est le nom d'un lieu où l'on extrayait le sel dans l'antiquité et à l'époque gallo-romaine[67] : « Le mérite revient à Lambert d'Ardres, le chroniqueur bien connu des médiévistes, d'avoir découvert, à la fin du XIIe siècle, le site antique des Noires-Terres, alors dénommé Selnesse »[68]. En effet, on lit dans la chronique :

> fist ledict Herred sa residence audict lieu de Selnesse, entre le bois et la prairie, en ung lieu où on treuve jusques à present des choses qui semblent estre relicques et superfluitez des paiens, comme tuilles rouges, aveucques aultres pieces de vaisseaux de semblable couleur et de voirres rompus : et quand on y met la charue on treuve entre la dicte prairie et le bois une chaussée et voie pavée et fort dure (p. 226)[69].

Là aussi, le texte livre quelques références à la nature de lieux qui permirent, jadis, des exploitations encore typiques dans certaines régions atlantiques de la France[70].

L'eau est omniprésente dans la chronique de Lambert : marais, étangs, viviers, canaux… Les hommes sont montrés en train d'en modifier le cours :

> […] Arnoul le joeune, vivant en prosperité et tranquillité, contre le gré du conte de Guisnes, de ceux de Bavelinghen, et plusieurs aultres, fist prendre et enclore les eaues courans dedens le lieu et villaige de Bresmes, et faire ung vivier et estang sur lequel il fist construire et ediffier ung moulin (chap. CXXV, p. 290)[71].

Également, le comte Bauduin

> fist à grant labeur et mise estouper en forme d'ecluse le cours de la riviere à force de pierres et terre molle, tant qu'il fist ung vivier et estancq qu'il encloist et emplist de grant nombre de poissons (chap. LXXVII, p. 166)[72].

La région est caractérisée par la présence de mares qui reçoivent l'eau de la mer, dont elles sont ensuite séparées ; ainsi du lieu-dit « Sangate » (*Arenæ foramen*) :

> le flus de la mer, qui sans cesse flue et reflue, a tellement esmeu et regetté le sablon qui de sa nature est legier et vaghe qu'il a substraict et osté audict havre la conduicte dudict flus, ceste mare et estang ont esté du tout distinghez et separez de la mer (chap. LXXXIII, p. 178)[73].

L'attention à la géographie et aux aspects morphologiques est constante : Lambert, soulignant ici la nature du sablon (« legier et vaghe »), nous donne également un panorama précis des activités anthropiques, pratiquées dans la région, où l'on essaie de soustraire à la nature la maîtrise de l'eau.

Les quatre éléments sont présents dans le texte. Ce sont autant de 'dimensions naturelles' avec lesquelles l'homme doit compter : le feu, bien sûr, qu'on allume dans les maisons pour les chauffer[74]. L'air : on a déjà cité un passage où il était question du vent, à propos d'une tempête – mais les nombreux moulins évoqués dans la chronique sont encore, le plus souvent, des moulins à eau. On les rencontre à proximité des marais, voire des écluses : « au petit maretz d'Ardre deulx diverses escluzes auprès du moulin » (chap. CIX, p. 246, déjà cité). D'ailleurs, l'eau et le vent sont des éléments qui s'entremêlent, dans la région, pour la balayer. Leur exploitation signifie aux yeux du peuple le pouvoir local qu'exerce tout seigneur-bâtisseur, lorsqu'il fait construire tours et moulins sur ses terres et domaines – comme dans le cas des réalisations de la ville de Brêmes (cité plus haut). La capacité de s'adapter à l'élément naturel pour en profiter donne la mesure d'un savoir-faire, de connaissances qui fondent ou accompagnent ce pouvoir, signe aussi de prestige social, le soulignant à une époque où nature et société sont fortement imbriquées.

Si la nature rentre dans la vie par différents biais, elle en modèle également les mœurs et habitudes ; les trois classes de l'organisation féodale doivent s'y confronter : non seulement les *laboratores* (qui sont pourtant des personnes libres, dans la chronique de Lambert[75]), mais aussi les *bellatores* (lors des joutes ou des batailles ; lorsqu'ils pratiquent les loisirs de la chasse) et, bien sûr, les *oratores*, qui vivent des produits de la terre, offerts ou prélevés :

> la disme de la paroisse tant des terres novalles que de celles labouréez anchiennément, en ce comprins le bois et prairie, et générallement tout sur quoy les sainctz canons et decretz ont constitué et ordonné prendre et cœullir disme ; chap. CXV, p. 262)[76].

L'histoire de l'homme est, au Moyen Âge, celle d'une confrontation perpétuelle avec son milieu, dont il dépend et auquel sa vie est intimement liée. La nature du 'réel', morphologique ou signifiant, environnant ou même in-

térieur, lui impose de la connaître et de la respecter ; il serait impossible de se soustraire à son emprise.

Du coup, le surnaturel n'a pas droit de cité dans la chronique : ceux qui s'adonnent à des pratiques destinées à défier les lois physiques sont déçus. La méchante Richilde a beau préparer, puis jeter, une « poudre d'enchanteur » dans le but de vaincre les Guinois, à qui elle voudrait imposer des « tributz et exactions indeues » (cit.) :

> ceste femme cuida user à l'encontre ledict compte Robert d'une pouldre d'enchanteur qu'elle mesmes gecta de sa main ; toutesfois par le vouloir de Dieu le vent se changea, et cheust la dicte pouldre sur elle et ses gens (chap. XXVII, p. 66, 68)[77].

Nous ne connaîtrons pas l'efficacité réelle de la poudre ; Lambert se borne à nous dire que Richilde reconnut son tort : « voiant que par la permission divine elle estoit succombée et vaincue, donna lieu et fist place audict compte Robert » (chap. XXVIII, p. 68)[78]. Si rhétorique soit-elle, la référence au bon vouloir de Dieu qui intervient dans l'histoire, donne le ton de la chronique et rappelle l'incrédulité de son auteur à l'égard des « superfluitez des paiens » (p. 226, cité plus haut)[79]. En l'occurrence, on appréciera davantage l'ironie subtile de Lambert, lorsqu'il fournit des détails susceptibles de conférer à son histoire une dimension romanesque, comme celui du vent qui change : la circonstance, imprévue, déterminée le plus souvent par le hasard, permet une dramatisation narrative de la scène ; elle rappelle des situations analogues qui reviendront, par exemple, dans les nouvelles du XVe siècle[80] pour boucler des histoires pleines d'humour, voire égrillardes.

Le merveilleux reste confiné à la sphère religieuse. La chronique contient de nombreuses références aux miracles :

> Icelle dame Mehault trespassée fut honorahlement enterrée comme il appartenoit à son estat, au pied de la tour de l'eglise de Mercq, où se firent innumerables miracles par les merittes et intercessions d'icelle saincte matrone. A cause de quoy ses enfans et le peuple du pais ediffiereut sur son tombeau une chapelle comme l'on poeult encoires veoir, affin que en icelle son corps peult estre mis posé pour les miracles qui y advenoient (chap. CXXXIII, p. 314)[81].

Lambert ne donne aucune précision quant à la nature de ceux que l'on attribue à Mehault, « deppuis tenue et reputée saincte et non sans cause » (p. 314)[82]. Pourtant les miracles sont importants, par exemple, pour asseoir la réputation des lieux de dévotion, surtout si la fondation en est récente. On peut songer à l'abbaye de la Chapelle, voulue en l'honneur de la Vierge Marie par Yde de Boulogne :

> Ce monastere si notable fondé au nom de ladicte Vierge, dez son institution premiere et que l'estat de relligion n'y avoit encoires esté longuement observé, fut tant anobly de vertus, sy devotieux pour la frequence des miracles, sy sanctiffié par relligion de charité, sy très enrichy par l'abondance des biens temporels, sy bien guerny de personnes instruis en meurs et en sciences, non pas moins en la théologie et escripture saincte que en ars liberaulx, dignes de tout honneur et prelature et sans aulcune envie ne dectraction, sy tres excelent en louenge, qu'il excedoit et preceloit les aultres lieulx voisins (chap. xxxi, p. 76, 78)[83].

La référence aux miracles reste vague, comme dans le cas des ceux de la vierge sainte Rotrude (chap. xxx, p. 74)[84].

Tout aussi importantes sont les reliques. Non seulement celle de l'église fondée par Yde de Boulogne (qui possède « onze des très precieulx cheveulx d'icelle benoiste Vierge Marie » ; p. 76)[85], mais aussi celles qu'Arnoul d'Ardres rapporte d'Antioche et de Jérusalem :

> ung tresor plus estimé que or ne pierres precieuses, assavoir, de la barbe Nostre Seigneur, du bois de la vraie croix, et de la pierre sur laquelle nostre Redempteur monta aulx cieulx ; lesquelz sanctuaires il avoit eu et apporté de Jérusalem. Sy y mist et donna encoires le dict Arnoul du bois de la lance Nostre Seigneur, des relicques de sainct George martyr, et de plusieurs aultres sainctz, qu'il avoit apporté d'Anthioche (chap. cxxx, p. 308)[86].

On pourrait continuer la liste des références aux miracles et aux reliques, qui, tout en étant évoqués, ne semblent pas ébranler la foi 'naturelle' de Lambert, son attention aux aspects physiques de la réalité qui l'entoure et détermine le réseau de tous rapports : à tout bien regarder, le curé est, dans

ce cas, davantage intéressé au prestige qui découle de la possession de ces objets qu'à leur dimension religieuse et sacrée.

Cela tient au regard naturel que Lambert porte sur la réalité. Nous l'avons dit : la nature est pour lui un artefact divin, *ars*, le produit, *factum*, d'un acte créateur ; elle supporte un regard humain qui en appréhende et saisit la dimension concrète, sans oublier pour autant ses valeurs symboliques et mystiques. La Φύσις entre donc tout naturellement dans sa chronique dont le texte aux tonalités historiques reflète une image réaliste. Le rationalisme du curé prévaut avec ses intérêts à une époque et dans un monde où il faut vivre au contact de la nature, où l'on est tout proche d'elle ; où il est important de la connaître, de la nommer, pour la comprendre et s'y adapter, pour l'apprivoiser et, autant que faire se peut, pour l'exploiter et y trouver son compte. La grande richesse et l'incroyable variété des images que son texte nous offre, font de la chronique de Guînes et d'Ardres une œuvre exceptionnelle dans sa marginalité, qui fait revivre tout le Moyen Âge, avec ses structures, son langage, ses humeurs, devant nos yeux. Et ce n'est pas là le moindre de ses mérites, qu'elle partage avec toutes les œuvres méconnues, ces textes obscurs voire oubliés qui mériteraient d'être redécouverts.

(Notes)

[1] Lambert d'Ardres, *Chronique de Guines et d'Ardre*, éd. de Godefroy-Ménilglaise, Paris, J. Renouard, 1855 (*Société des Antiquaires de la Morinie*) ; texte disponible sur le site *Gallica* de la BnF. Nous ne savons rien de l'auteur : « On croit qu'il était prêtre et curé d'Ardres, petite ville entre Calais et Saint-Omer » – écrivait F. Daunou dans l'*Histoire littéraire de la France, ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la Congr*égation de *Saint-Maur et continué par des Membres de l'Institut*, par F. Clément, A. Rivet de la Grange, C. Clémencet et al., t. XVI : « treizième siècle », Paris, Didot, 1824, p. 528. Lambert lui-même, parlant des enfants qu'il eut, écrit : *[…] Christianam, magistri Lamberti Ardensis ecclesiæ quandoque presbyteri filiam* (trad. : « […] Chrestienne, fille de maistre Lambert, curé de l'eglise d'Ardre » ; chap. cxxxiv, p. 320) ; il écrit également : *[…] nobis qui licet indigni in Ardensi ecclesia tunc temporis sacerdotali fungebamur officio* (trad. : « […] à nous qui pour lors estions Pasteur et Curé (jachois indigne)

de l'eglise d'Ardre » ; chap. CXLIX, p. 364). Lambert dédie sa chronique « à Arnoul second, qui a possédé le comté de Guînes, depuis 1206 jusqu'en 1229, et l'on peut supposer qu'il est mort dans cet intervalle » : cf. *Histoire littéraire de la France*, op. cit., p. 528. On en trouve de longs extraits chez A. DUCHESNE, *Preuves de l'histoire des maisons de Guines, d'Ardres, Gand et Coucy*, Paris, Cramoisy, 1631, et dans le *Recueil des Historiens de France*, cité par GODEFROY-MÉNILGLAISE, op. cit., p. II, n. 3. Sur Lambert et son œuvre, voir aussi *Rerum gallicarum et franciscarum scriptores. Tomus decimus-tertius / Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XIII, Paris, nouvelle éd., sous dir. de L. DELISLE, Paris, Palmé, 1869, préface, p. XLIIJ, et le site ArLiMa : https://www.arlima.net/il/lambert_dardres.html.

[2] Voir la fiche des ArLiMa : https://www.arlima.net//ad/chronicques_anchiens_de_la_conte_de_guisnes.html.

[3] Pour une généalogie des comtes de Flandre, voir entre autres la *Collection des cartulaires de France*, t. III : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, vol. I, par M. GUÉRARD, 1840, p. 11-12, et les tableaux donnés par GODEFROY-MÉNILGLAISE, op. cit., après p. XXX. Voir aussi la *Notice historique sur l'état ancien et moderne du Calaisis, de l'Ardresis, et des Pays de Bredenarde et de Langle*, par P.-J.-M. COLLET, Calais, Leleux, 1833 ; *Dictionnaire géographique de l'arrondissement de Saint-Omer avant 1789*, par M. A. COURTOIS, Saint-Omer, Imprimerie Fleury-Lemaire, 1869.

[4] La sincérité de Lambert « paraît hors de doute », selon GODEFROY-MÉNILGLAISE, op. cit., p. IX : « c'est particulièrement le témoignage des idées et des usages de sont temps qu'on peut demander à Lambert » ; *ibid*., p. XI.

[5] Cf. V. FUMAGALLI, *Paysages de la peur. L'homme et la nature au Moyen Âge*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2009, p. 115 (édition originale : *Paesaggi della paura. Vita e natura nel medioevo*, Bologna, il Mulino, 1994).

[6] Pierre Courroux a récemment dédié au sujet de l'écriture historique dans les chroniques françaises, un gros livre, adapté de sa thèse de doctorat soutenue sous la direction de Claudio Galderisi : P. COURROUX, *L'*Écriture de l'*histoire dans les chroniques françaises (XII*e*-XV*e *siècle*), Paris, Classiques Garnier, 2016 (*Histoire culturelle*, 1). D'autre part, il ne faut pas oublier qu'à la fin du Moyen Âge, une même écriture de nature historique semble caractériser non seulement la nouvelle naissante, qui insiste sur la nouveauté, la vérité et le côté récent des faits narrés, mais également les « genres » de la biographie et du roman, que l'on voit converger vers celui de la biographie romanesque. Voir E. GAUCHER, *La biographie chevaleresque. Typologie d'un genre (XIII*e*-XV*e *siècle)*, Paris, Champion, 1994 (*Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge*, 29).

[7] *Sic itaque circa ecclesiam Dei et viros ecclesiasticos quantum humanæ fragilitatis conditio permittebat, se devotum exhibebat et officiosum* (p. 307). Dorénavant, nous donnerons pour chaque citation le texte latin. D'autre part, quand la citation est courte, nous donnerons dans certains cas un plus ample contexte en latin.

[8] Les qualités de Siffroy, que Lambert énumère (*consilio discretus erat, prudentiâ clarus, largitate perfusus, et in universâ morum honestate perspicuus* ; p. 35), appartiennent évidemment à tout noble « couraige » ; elles rappellent, de manière certes un peu stéréotypée, les mêmes qualités que les romanciers des XII[e] et XIII[e] siècles commencent à prêter aux rois et seigneurs : discrétion, prudence, libéralité… La traduction anonyme s'approprie l'atmosphère déjà romanesque du texte d'origine, pour des qualités qui feront l'objet, au XV[e] siècle, des analyses et descriptions d'auteurs comme Antoine de la Sale : celui-ci reviendra dans ses compilations pédagogiques, la *Salade* et la *Salle*, sur Prudence, « deuxième fille de Dieu », Discrétion, etc.

[9] *animosus acer extitit et bellicosus* (p. 45);

[10] *Ibid.*

[11] *Enimvero cùm Boloniensis Comes Reinaldus Sangaticam turrim* ædificari, *et Ghisnensem Comitem Balduinum militibus et armis deliciosis epulis et conviviis in eà frequenter exultare et insolito more gloriari videret et invideret, sibi non minùs quàm terræ suæ metuens, omnem accendit iram et indignationem, et […]* (p. 181).

[12] *Quaestio disputata de malo.*

[13] *in iram et in indignationem* (p. 127). Sur « ire » et « courroux », voir M. Santucci, « *Rire* et *ire* dans *Jean de Saintré* », le *Rire au Moyen Âge, dans la littérature et dans les arts* ; actes du colloque international des 17, 18 et 19 novembre 1988 ; textex recueillis par Th. Bouché et H. Charpentier, Presses Universitaires de Bordeaux, 1990, p. 299-307.

[14] *Totius itaque malignitatis spiritu debacchatus, bilis amaritudinem suscitat, omnemque iram accendit et indignationem* (p. 131).

[15] *dedecus (licèt immeritum) et obprobrium* (p. 325).

[16] *nichil impudentes, nichil in obsequio verecundantes* (p. 277).

[17] *Multi verò de afflictorum parentibus, præ timore et pudore non audentes palam hominibus in patriâ comparere, perpetuum hìc illìc subierunt exilium* (p. 327).

[18] *uxor ejus muliebri sexui virilem interserens animum, viro interfecto interulam sive camisiam virulentam et sanguinolentam (o virtutis feminam !) viriliter detraxit* (p. 57).

[19] *corporis voluptatibus et sæcularibus deliciis indulsit. Unde et Arnoldum de Ghisnis venereo amore dilexit, et sibi prout potuit illexit, vel fœmineâ levitate et*

deceptione simulavit (p. 205).

[20] *ut erat fœmineæ imbecillitatis levitate plena* (p. 207).

[21] Le sentiment est-il partagé ? En effet, *Arnoldus simili vicissitudine amoris vel eam amavit, vel virili prudentiâ et cautelâ eam amare simulavit* (p. 205, 207).

[22] *Intercurrentibus itaque nuntiis et signis occultis certi amoris indicium hinc illinc portendentibus* (p. 205).

[23] Godefroy-Ménilglaise commente ici la traduction en moyen français, que nous avons reproduite, par les mots suivants : « Cette traduction est obscure ; il est vrai que le teste l'est aussi. Lambert a, je crois, voulu dire que Regemare abrégeait sa propre vie en attentant injustement à celle de son vassal ». Cf. son op. cit., p. 56, n. 1.

[24] *Ut igitur in omnibus furoris truculentiæ satiem daret, ut etiam vitæ suæ terminum non promeritæ hominis sui mortis inferentià coangustaret, impetu quodam amaricati animi debriatus barbarico in necem Odrensis Henfridi, in quo caput omnium et principatus Odrensium consistebat, grassatur* (p. 57).

[25] Nous avons analysé la fonction diégétique des passions sur le plan narratif dans le célèbre recueil bourguignon des *Cent Nouvelles nouvelles* (XV[e] siècle), pour montrer comment leur expression, à travers un détournement des codes linguistiques (en l'occurrence, le lexique aristotélicien des affects et des passions, étudié dans la traduction française du livre *De Ethiques* d'Aristote par Nicole Oresme), permet la construction de la parodie : ces 'mobiles' de nature affective que sont les passions, deviennent le moteur de nouvelles hautement ironiques et en déclenchent l'action. Cf. L. Pierdominici, *Les Passions du Mot*, Fano, Aras, 2009 (*PBSMR*, 1), pp. 109-134.

[26] *Hic siquidem Willermus cùm quatuor haberet filios, primogenito, eò quod circà militiam in equis et armis glorioso jocundaretur affectu, utpotè digniori, digniorem et excellentiorem suæ dominationis partem, quæ nunc Pontivorum terra nuncupatur, distribuit. Secundo verò, eò quòd venatoriæ occupationis studiis applicuisset animum et nihil sine canibus jocundum esse assereret et delectabile, nemorosos terrarum saltus, qui nunc Boloniensis terra dicuntur, feodalem contulit dominationem. Tertio autem, quia circà agriculturam et in frumentis colligendis et servandis curiosus existebat, Teruannensium fines qui usque hodiè S. Pauli vocantur Comitatus, in feodum dedit perpetuum. Quarto etiam nichilominùs, eò quòd in armentis et pecoribus nutriendis totam perfunderet intentionem, terram in parte monticulosam et rapeis et bosculis obsitam, agros etiam pascuos, et gurgitosam marisci planitiem, quæ nunc temporis Ghisnensis terra nominatur, cum se daturum disposissuet, audiens Sifridum [...]* (p. 43).

[27] Godefroy-Ménilglaise souligne un contre-sens dans la traduction française : nous ne citerons pas le passage *in extenso* ; remarquons néanmoins que la référence à l'« amour naturelle », rajoutée en français, n'apparaît pas dans l'original latin, p. 107, étant probablement liée à la mauvaise interprétation du traducteur.

[28] *innatâ bonitate* (p. 285). La traducteur rend l'idée de cette bonté innée par l'adjectif « naturelle ».

[29] « enfanta aussy la dicte Chrestienne en la dicte ville d'Ardre ung fils nommé Arnoul que l'acteur de ceste presente cronicque et histoire au commencement de son œuvre dict et declaire estre son prince et seigneur naturel » (*Concepit autem posteà et peperit similiter Ardeæ Arnoldum de Ghisnis, quem nobis dominum à principio operis invocavimus et patricium […]*) (p. 159). On voit que le traducteur anonyme explicite ou rajoute l'idée de naturalité, qui n'apparaît pas, nommément, dans le texte de Lambert.

[30] Les rapports féodaux s'instaurent entre pairs, barons, vassaux, etc.: nous retrouvons dans la chronique le lexique normalement employé « pour qualifier les individus formant la couche supérieure de l'aristocratie laïque » (J.-F. Nieus) : *principes*, *proceres*, *pares*, *barones* (ces deux derniers termes apparaissant parfois en opposition sémantique : *duodecim pares vel barones*, chap. CXI, p. 251). Pour un approfondissement de la question de la « pairie », voir J.-F. NIEUS, « Du donjon au tribunal. Les deux âges de la pairie châtelaine en France du Nord, Flandre et Lotharingie (fin XIe-XIIIe s.) (1re partie) », *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, CXII/1 (2006), p. 9-41 ; *Id.*, « Du donjon au tribunal. Les deux âges etc. (2ème partie) », *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, CXII/2 (2006), p. 307-336.

[31] *[…] omnem omnium scientiam avidissimè amplecteretur* (p. 173).

[32] *Comes autem studiosissimus omnium indagator, nullius sapientiæ Minervam intactam reliquit; et licèt omnino laïcus esset et illiteratus, (o ineffabilem et miræ capacitatis et ingenii virum, et cujuslibet philosophiæ alumnum et filium eruditissimum!) liberalium tamen, ut jam diximus, omnino ignarus artium, liberalibus sæpe et sæpiùs usus instrumentis, non refrænans linguam suam aut cohibens, contra artium doctores disputabat. Et quoniam theologicæ scripturæ non surdus erat auditor, prophetarum oracula et historiarum divinarum et evangelicæ doctrinæ non solum superficiem, sed et mysticam virtutem, patulo capessebat et avertebat auditu* (p. 171). On peut remarquer que l'adjectif « naturel » ne figure pas dans le texte d'origine. Le traducteur, lui, s'en sert, contribuant ainsi à nommer, à la fin du Moyen Âge, le courant philosophique attesté pour le XIIe siècle.

[33] « Dans la pensée médiévale, la notion de nature renvoie à la puissance créatrice qui gouverne le monde, l'ordonne et le fait exister. C'est donc quand nous opposons les productions de l'art à celles de la nature que nous employons les mots en un sens que le Moyen Âge aurait compris ». Cf. la mise au point de M. Zink, « La nature dans le monde médiéval », *Art et nature au Moyen Âge*, B. de Chancel-Bardelot, D. Descatoire, M. Pastoureau, M. Zink (éds), catalogue de l'exposition portant le même titre (Musée national des Beaux-Arts du Québec, du 4 octobre 2012 au 6 janvier 2013), Québec : musée national des Beaux-Arts ; Paris : musée de Cluny – musée national du Moyen Âge, 2012, p. 13-23 (ici, p. 13).

[34] Cf. V. Fumagalli, *Paysages de la peur*, op. cit., p. 115 : « on sait qu'à partir du XIIe siècle, un plus grand rationalisme fit son chemin dans les classes cultivées ».

[35] Cf. R. P. Chenu, « Découverte de la nature et philosophie de l'homme à l'école de Chartres au XIIe siècle », *Cahiers d'Histoire Mondiale*, 2. 2 (1954), p. 313 ssg. Voir aussi l'article de J. Jolivet, « Chartres – École de (XIIe s.) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 27 mai 2017. URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/chartres-ecole-de/.

[36] *maximam quoque physicæ artis partem à viro eruditissimo magistro Godefrido de Latino in sibi notam linguam Romanam translatam accepit. Solinum autem de naturis rerum non minus physicè quam philosophicè proloquentem…* (p. 173, 175). La dimension 'naturelle' de cette philosophie (sa primauté : *non minus physicè quam philosophicè*), où il est justement question de la nature et des propriétés des choses (de « toutte chose »), est suggérée par son rapprochement avec la physique ; il s'agit de la *physis* grecque (Φύσις), que traduit le mot latin *natura*.

[37] *inter dunas et terram solidam mariscum fecit profundissimum* ; *ita ut ab indigenis gentilium puteus putaretur, et ejusdem appellationis nominaretur proprietate* (p. 179). L'attention aux 'propriétés' des choses, déterminant aussi une 'appellation', amène le traducteur à expliciter la notion de 'nature' : « nommer de sa *nature* ».

[38] *[…] simplicibus et facile credentibus* (p. 41).

[39] Cette référence à la ville d'Ardea, dans le Latium, et à Turnus, roi des Rutules, renvoie clairement à Ovide, qui explique le toponyme de la même manière (*Métamorphoses*, xv).

[40] *Postmodùm autem transitum per eumdem locum facientes quidam Italici ut in Angliam suam facerent negotiationem, cùm interrogassent et audissent nomen loci, putantes villam Arduam vocatam, respexerunt et viderunt volucrem quamdam, videlicet ardeam, versùs mariscum ad aquilonem volitantem. Exclamantes igitur*

Italici ab Ardeâ civitate Turni oriundi et egressi, à suæ civitatis nomine vel ab ardeâ quam viderant, loco nomen hoc indiderunt, Ardea (p. 229).

[41] « Ce mesmes lieu, qui encoires n'avoit nom propice estoit communément appellé par les habitans du pais Arde, à cause qu'il estoit à forme de pasture, et que jusques à une montaine que l'on nomme au pais Agomaelinde, c'estoit lieu de pasture : et disoient l'un à l'aultre les bergiers et aultres qui avoient acoustumé eulx trouver en ce lieu, duquel ilz ne scavoient le nom ou pareillement du tavernier : Allons allons ensemble en Arde ; c'est à dire selon la langue du pais, en ceste pasture » (chap. C, p. 226, 228) ; *Ille autem adhuc sine nomine locus, eò quòd usque ad montem qui Agemelinda ab indigenis nomen accepit pascuus erat, denominativè à pasturà (ut aiunt incolæ) in vulgali dicebatur Arda. Dicebant enim pastores ad invicem, et alii qui illuc convenire consueverant nomen tabernarii vel inhabitati loci ignorantes, alteri alteros instigantes et ad ludendum provocantes : « Eamus, eamus, et conveniamus in pasturam, hoc est in Ardam* » (p. 229).

[42] *Duxit autem Radulphus iste filiam Comitis S. Pauli militis strenuissimi Hugonis, à roscido odore vel à roseo colore nominatam Rosellam* (p. 47). Lambert révèle la coutume de donner un second nom aux personnes de son histoire. C'est le cas d'une deuxième femme, surnommée Rose : « Le conte Manasses engendra de Emme sa femme une fille de son propre nom appellée Sibille, aultrement surnommée Roze » (chap. XLII, p. 100) ; *Cognovit autem Ghisnensis Comes Manasses uxorem suam Emmam, et ex eà genuit filiam unicam propriè Sibillam, nuncupativè vero Rosam nominatam* (p. 101). Une autre femme, toujours appelée Rose, est nommée Béatrix : « Quelque temps après le dict Bauduin seigneur d'Ardre mon pere se alia par mariaige à la fille de Henry chastelain de Bourbourg et de Roze fille de Manasses conte de Guisnes, nommée Beatrix » (chap. CXXXIX, p. 338) ; *Posteà verò pater meus, acceptâ in uxorem Broburgensis castellani nobilis Henrici et Rosæ Ghisnensis Comitis Manassis filiæ filiâ Beatrice* (p. 339). « On trouve dans Grégoire de Tours des traces de la coutume du double nom. Elle a probablement eu son origine dans le nom chrétien ajouté lors du baptême » – explique Godefroy-Ménilglaise dans la note 49 de son op. cit, p. 417.

[43] *Hic siquidem Eustacius tam benignus, tam patiens et benevolus dictus est inter suos extitisse, quòd quodam futuri præsagio hoc nomen Eustacius ei inditum esse credebatur, eò quòd semper et ubique stare diceretur in bono* (p. 51). Eustache vient du grec Ευσταχιυς (ευ et σταχιυς). On peut penser aussi au noble Herred : « pour ce que au temps de sa joeunesse il avoit quelquefois porté sa robbe à l'envers, les petits enfans en la langue du pais l'appelerent Crangroc, qui est à dire en

franceois, vestu à l'envers » (chap. XCIX, p. 222) ; à *pueris in pueritiâ, dum pueriles degeret annos, ab inversâ tunicà accepto vulgariter cognomento Crangroc, ei maritalis lege matrimonii copulavit* (p. 223). Le traducteur insiste en français sur le sens du surnom (« vestu à l'envers »).

[44] Cf. M. PASTOUREAU, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Seuil, 2004, p. 16.

[45] *neptem suam Beatricem calculosam (ut dictum est) et morbidam nobili viro Alberto apro desponsavit in Angliâ* (p. 103).

[46] Sur le porc sanglier, voir M. PASTOUREAU, « Chasser le sanglier », *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, op. cit., p. 65-77 (la chasse au sanglier n'est plus aussi prisée, au XII[e] siècle ; elle cesse d'être une forme de chasse royale, ce qui prouve la dévalorisation de la bête). Les deux mots apparaissent associés, en moyen français, pour signifier un porc sauvage, vivant en solitaire (*singularis*) ; on en trouve des occurrences dans la *Mélusine* de Jean d'Arras, dans *Le Livre et mistere du glorieux seigneur et martir saint Adrien*, etc. En outre l'expression est appliquée à des personnes, en tant que surnom, chez Machaut, Froissart et Roye (chez Froissart, tout comme chez Lambert, on qualifie justement des Anglais de sangliers : « li senglers de Windesore *») ; cf. Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*, en ligne : http://www.atilf.fr/dmf (articles : « porc » et « sanglier »).

[47] *renovatus est sicut aquila spiritu mentis suæ in agnitionem corporis Christi et Ecclesiæ. Concaluit ergo cor ejus erga omnes, maximè autem erga domesticos, penès innumera pietatis opera. Factus est enim orphanorum piissimus auditor* (p. 187).

[48] *et apum sive etiam formicarum more, in marisco passim currere et recurrere, et terram in terrâ et mariscum in marisco cum fossoriis in fossatum scripulare et perfodere, et in altum cum superba indignationis voce, hu ! invicem in alterutrum in derisum et despectum Ghisnensium provocantes jactitare* (p. 387).

[49] Æmuli *tamen ejus et nostri, quasi verum dixerint, hoc ei improperant; quod rubescente aurora promptiori animo corniculum auscultat venatoris quàm campanam sacerdotis, avidiùs vocem leporarii quàm capellani vel ejus vicarii, priùsque à somno excitat aucupes quàm templi custodes; et magis applaudit accipitri vel falconi aerem gyranti et verberanti, quàm presbytero sermocinanti* (p. 195).

[50] Gace de la Buigne, *Le roman des déduis*, édition critique D'Â. BLOMQVIST, Karlshamm, 1951 (*Studia Romanica Holmiensia*, 3) ; C.-r. : André Goose, « Gace de la Buigne. *Le roman des déduis*, édition critique d'après tous les manuscrits par Âke Blomqvist », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1953, vol. 31, n° 2, p. 579-585.

[51] Cf. M. Pastoureau, « Chasser le sanglier », *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, op. cit, p. 68-69.

[52] *In hâc etiam areà coquina domui continuata erat, in quâ erant duæ areæ* : in inferiori *areâ, hinc porci impinguescendi positi sunt ad nutriendum, hinc anseres, hinc capones et alia volatilia, ad occidendum et ad vescendum semper parata* (p. 299).

[53] *Post hæc autem, postquàm ille sanctissimus heremita, propter ranarum, bufonum, et lacertarum, et aliorum immundorum vermium horrorem et immunditiam, quasi in secretiorem et mundiorem atque securiorem locum confugiens, apud Selnessam in condensitate nemoris, quod usque hodie dicitur Dickebuch, usque in finem dierum suorum latitavit* (p. 241). Le traducteur rend en moyen français, par le seul mot « crapaulx », les deux mots latins *ranarum*, *bufonum* ; sur ces convergences sémantiques, voir H. Pinoteau, « De Clovis à Pharamond : coup d'œil sur l'héraldique mérovingienne », *Clovis, histoire & mémoire. Le baptême de Clovis, son écho à travers l'histoire*, M. Rouche (éd.), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1997, p. 179.

[54] Si trois crapauds figuraient sur les armes de Clovis avant sa conversion, c'est que l'animal n'était pas connoté négativement chez les païens. Voir le *Dictionnaire militaire portatif, contenant tous les termes propres à la guerre*, par M.D.L.C.D.B., 4ème éd., t. III, Paris, Duchesne, 1758, art. « symbole », p. 434. Voir aussi H. Pinoteau, « De Clovis à Pharamond […] », art. cit., p. 179. Nous avons retrouvé des références aux armes bien connues de Clovis et à sa conversion, entre autres, dans *La legende des Flamens, cronique abregee, en laquelle est faict succinct recueil de l'origine des peuples & estatz de Flandres […]*, avec privilege du roy, Paris, Galliot du Pré, 1558, p. 8v, 18r.

[55] *Videns ergo Arnoldus quòd omnia sibi arriderent et quasi ad votum in prosperitatem succederent, in marisculo apud Ardeam, juxta molendinum, exclusam quasi in jactu lapidis fecit, et aliam exclusam. Inter quas, in mediâ limosi marisculi et gurgitosi profunditate, adjacentis ferè secus radicem collis, motam altissimam sive dunionem eminentem in munitionis signum firmavit, et in aggerem coacervavit. Cujus firmitatis dunionem quidam, ut aiunt incolæ (o mortalium industriam ! o indomitarum mansuetudinem bestiarum !) domesticus ursus, non ille pro quo furnagia exiguntur, inter eam altitudinem et molem aggeravit* (p. 247).

[56] *Factâ autem Salomoniacæ gloriæ domo, secessit in Angliam, ubi per aliquos dies cum / rege moram faciens, miræ magnitudinis ursum / ab eodem rege impetravit. Quem, provisis et bene dispositis per terram suam in Angliâ rebus, secum*

reduxit in Ardeam. Quo adducto et coram populo demonstrato, et canibus oblatrato, et ferè usque ad internecionem discerpto, et depilato, mirati sunt universi et in spectaculo læti facti sunt et jocundi. Posteà vero, cùm populus in festis diebus eum canibus oblatrari libenter inspiceret et desideraret, et ursarius instinctu domini quandocumque renuerat et ad comestionem ursi à populo panem exigeret, (o simplicis populi insipientiam ! o in *perpetuum lacrymandam Scylleà sonoritate domini concretam avaritiam* !) *insipiens populus, non etiam vavassores aut clerici, sponte domino pollicitus est et compromisit de quolibet oppidi furno ad quodlibet furniamentum, ad procurandum ursum et pascendum, panem unum ursario se daturum et sic ludum ursi et spectaculum singulis diebus festis ad placitum suum haberent et conspicerent. Sed væ ursi ludo per quem Ardensis populus illusus est et ludificatus, et in malum usum et pravam consuetudinem attractus et corruptus* ! *Tantùm enim hujus ursiaci exactio furnagii execrabilem subrepsit in consuetudinem, ut à posteris usque in sempiternum, nisi subvenerit Dei misericordia et vestra, misericordissime pater et Domine, gratia, sine ludo ursi velit nolit miserabilis populus, ursiacus ille panis et à dominis exigatur, et jure consuetudinis extorqueatur, et sic panis ille panis doloris habeatur* (p. 301 et 303).

[57] M. Pastoureau, *L'Ours. Histoire d'un roi déchu*, Paris, Seuil, 2007. Cet animal devint en fait plus rare, dans la France du Nord, à partir du moment où l'on commença à pratiquer la déforestation.

[58] *Audivit igitur et cognovit eò quòd non longè esset nemorosus inter Ghisnas et Witsant, in invio et non in viâ, insidiosus à nephariu sontium (hoc est nocentium) opere sontium campus, vulgo autem Sontinghevelt, non incongruè appellatus. In illo etenim loco ; si quid vero creditur, inspiliatores (propter quos tributum apud Ghisnas, ut aiunt, primò constitutum est et solutum) olim in concavis terræ locis et in absconditis latitantes, et transeuntibus quibuslibet insidiantes, aliis onus decutiunt, aliis gestatoria diripiunt, aliis mortem comminantur; nonnullis etiam, ablatis rebus, rumphæis et occultis spatulis vel canipulis sicut siccarii, immò verè siccarii, mortem ingerunt* (p. 99).

[59] *Unde et posuit campus denominativum sontium, et induit sibi vocabulum sanctorum. Itaque Sontinghevelt locus à conversatione sanctorum Sanctinghevelt denominatus est* (p. 101).

[60] *Factum est autem in unâ dierum, sub eodem fermè temporis cursu quo idem Arnoldus de Ghisnis Hugonis (candentis vel campestris avenæ dicti) S. Pauli Comitis filiam nomine Eustochiam vel Eustachiam affidaverat, cùm apud Ardeam moraretur idem Arnoldus, et hiemalibus increbrescentibus pluviis et Eolicis apertis*

utribus in aere conflictarent invicem nubes, et venti in altissimis perflarent, et per terram evagarent cujuscumque sibilantes; cùm in domo Ardeæ cum militibus et familiaribus propter aeris inclementiam per duos dies detineretur Ghisnensis Arnoldus et unam noctem, et multa audisset de Romanis imperatoribus et de Arthuro à Roberto Constantinensi, multòque plura de terrà Ierosolymorum et de Antiochiâ à Philippo de Mongardinio, tandem rogatus ab eo et à nobis omnibusque familiaribus Walterus de Clusâ, ut de Ardensibus et de Ardensium gestis aliquid revolveret nobis et explicaret, pluviis nondum cessantibus, sed ventorum rabie aliquantulùm quasi auscultandi causâ nobis pacificatâ atque mitigatâ, coram omnibus et nobis hoc ipsum audientibus, appositâ ad barbam dexterâ, et, ut senes plerumque facere solent, eâ digitis insertis appexâ et appropexâ, aperto in medium ore incipit et dicit (p. 217 et 219).

[61] Sur le sujet, voir Th. Labbé, *Les catastrophes naturelles au Moyen Âge*, Paris, CNRS Éditions, 2017.

[62] Voir *id.*, *ibid.*, chap. premier, « Construire une rationalité du phénomène naturel : les causes de l'événement », p. 39-87. Sur les tempêtes, voir aussi M. Zink, *Nature et poésie au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 2006, chap. II, p. 73-99.

[63] *Unde et timentes eum quasi Sathanam de cœlo cadentem et deficientem servientes* (p. 55).

[64] *sive terram, sive mariscum vel morum, sive altare* (p. 223).

[65] *pecoribus et armentis nutriendis* (p. 39). Lambert se refère ici aux pâturages de Bredenarde (chap. XIII, *Descriptio Bredenardæ* ; sur la région, cf. *Notice historique sur l'état ancien et moderne du Calaisis, de l'Ardresis*, op. cit.).

[66] Sur ce toponyme (Selnesse, mais aussi Longuenesse, etc.), cf. G. Kurth, *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, Volume 2, 1974, p. 381, et Godefroy Menilglaise, *op. cit.*, « Index géographique », p. 501.

[67] M. Cabal, « Le site archéologique d'Ardres (Pas-de-Calais) », *Revue du Nord*, vol. 55, n°216 (1973), p. 17-28 ; M. Cabal, H. Thoen, « L'industrie du sel à Ardres à l'époque romaine », *Revue du Nord*, vol. 67, n°264 (1985), p. 193-206. Selnesse est d'abord un site archéologique ; Ardres se trouvant à une quinzaine de kilomètres du rivage de la mer du Nord, le sel y était produit dans l'antiquité par chauffage et évaporation de l'eau salée : « […] à l'abondance du matériel recueilli aux Noires-Terres/*Selnesse* », on peut conclure que « […] le sel des Morins a été fabriqué à Ardres et dans les environs proches » ; cf. M. Cabal, H. Thoen, « L'industrie du sel… », cit., p. 200. Voir aussi U. Janssens, *Ces Belges « les plus braves. » Histoire de la Belgique gauloise*, Bruxelles, Editions Racine, 2008, p. 184.

[68] « L'industrie du sel… », cit., p. 194.

[69] *Mansit igitur Herredus (ut jam diximus) apud Selnessam inter silvam et mariscum, in eo loco ubi usque hodiè inveniuntur quasi reliquiæ gentilium, rubeæ videlicet tegulæ, testæ vasorum minii coloris, et fragmenta vasculorum vitreorum, ubi nunc sulcante aratro reperitur pira, sive via dura et lapidea à marisco in silvam calcata* (p. 227).

[70] Que l'on songe aux marais salants de Guérande (à Ardres, on produisait par contre du sel ignigène).

[71] *Cum autem idem Arnoldus avus meus Ardeæ dominus, ad differentiam (sicuti superiùs memoravimus) filii sui Arnoldi junioris appellatus senex, in pacis tranquillitate et in prosperitate viveret, et indignantibus Ghisnensium Comite et Balinghemensibus, multisque aliis, vivorum aquas fontium apud Bramas instagnaret et includeret, et vivarium efficeret, et vivario molendinum superædificaret et construeret […]* (p. 291).

[72] *Ab occidentali verò parte villæ Reveriæ fluminis aquas, objectu molis terræ et lapidum in modum exclusæ, non sine magno labore et expensâ obstruxit* ; et vivarium *magnis plenissimum piscibus certis limitibus obsignavit* (p. 167).

[73] *Sed cùm posteà Thetios unda, vagæ objectu arenæ fluctuantis* æstu *maris coadunatæ, fluctivagantis salsuginem maris jam dicto portui invideret et subtraheret, dunarum dorso aquarum impetu priùs erupto assiduâ nunc arenæ ventilatione in molem conglutinato et consolidato, seclusus est mariscus ab Oceano* (p. 179).

[74] Le feu, ennemi du bois, dont Michel Pastoureau rappelle la nature presque diabolique (*Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, op. cit., p. 86-88), est utilisé dans la Chronique d'Andre – à ne pas confondre avec celle de Lambert – pour mettre publiquement à l'épreuve les reliques de sainte Rotrude, qui en sont respectées. Cf. Godefroy-Ménilglaise, op. cit., n. 65, p. 420-421.

[75] Le curé d'Ardres revient à plusieurs reprises sur l'injustice d'impôts auxquels le peuple n'est pas habitué, y voyant justement une atteinte à sa liberté : « Richilde, fille au conte de Mons et contesse de Flandres, contendoit exigier des Flamengs aulcuns tributz et exactions indeues et inusitéez, et dont jamais n'avoit esté mention » (chap. xxvii, p. 66) ; *Audivit enim et aure non surdà suscepit quòd Richildis Montensis Comitis filia, et Flandriæ Comitissa, inconsueta et inaudita et indebita à Flandrensibus præsumeret exigere tributa* (p. 67). Godefroy-Ménilglaise souligne bien que ce trait appartenait aux populations germaniques, peu enclines à payer des tributs, comme celles qui habitaient cette contrée à une époque où elle était dominée par les « Flamengs » : « dans l'esprit des populations germaniques […],

l'assujettissement à une taxe quelconque était considéré comme une tache et un signe de servitude » ; cf. Godefroy-Ménilglaise, op. cit., introduction, p. XI.

[76] *totamque totius parochiæ decimam terrarum tam novalium quàm ab antiquis excultarum, non excludens vel excipiens nemus aut mariscum, sed totum includens quicquid sacri canones et sanctorum decreta patrum decimari decreverunt et constituerunt* (p. 263).

[77] *Ubi cùm pulverem incantatum super Comitem Robertum et ejus exercitum manu projecisset sacrilegâ, mutato ad nutum Dei vento, pulvis in ipsam recidit Richildem et suos* (p. 67, 69).

[78] *Richildis igitur Dei nutu se causæ succumbere et bello victam jam se esse intelligens et respiciens, locum dedit Comiti* (p. 69).

[79] On peut songer aussi à la pierre précieuse que Lambert nous dit avoir été cachée dans une digue : « Et sy dict on pour vray, que en ung lieu obscur et secret d'icelle dicque y repose et est encloze une petite pierre encassée en or fin, qui predestine et rend l'homme heureulx » (chap. CIX, p. 246) ; *In cujus aggeris secretissimo latibulo felicis ominis sportendiculum, lapillum super aurum optimum, perpetuo mansurum inhumatum asserunt* (p. 247). Cet élément confère à la digue une dimension merveilleuse au goût populaire sur lequel la traduction insiste particulièrement (« dict on pour vray »). L'auteur, autrement dur à l'égard des superstitions, ne se prononce pas, dans ce cas, sur la crédulité des gens du peuple.

[80] Notamment dans les *Cent Nouvelles nouvelles*.

[81] *Sed Mathilde mortuà, et ad pedem turris ecclesiæ Markiniensis honorificè, prout debuit et promeruit, sepultâ, cùm ad venerabilem ejus tumbam sæpè et sæpiùs innumera comparuerint miracula, meritis et intercessione piæ et Deo caræ matronae sanctae Mathildis, superædificaverunt meritò filii ejus et populus sepulcro ejus quamdam, ut adhuc conspicitur, capellulam, in quà, dum de eâ et per eam majora contingerent et conspicerentur miracula, pausare posset et requiescere* (p. 315).

[82] Le chroniqueur ne sait pas si, après la mort de Mehault, ses os vont rentrer en Angleterre ou non: « Toutesfois si les os de ladicte saincte dame ont esté emportez en Engleterre par ses parens ou par les Eccossois, collocquez en aultre lieu comme l'on dict, non estant asseuré de ce, je le laisse plustost en doubte comme ignorant, que en doubte l'affirmer pour certain » (chap. CXXXIII, p. 314) ; *Hujus tamen sanctissimae mulieris ossa utrùm à parentibus suis siquidem Anglicis, utrùm à Scoticis, ut aiunt quidam, abstracta et alibi fuerint collocata, melius est sub dubitatione quasi nescire quàm dubitando temerè pro certo definire* (p. 315, 317).

[83] *Hic siquidem locus sanctæ Mariæ celeberrimus, dum nova adhuc et tenera*

sanctæ religionis ibi pullularet infantia, virtutibus insignis, miraculorum frequentiâ gloriosus, caritate et religione sanctissimus, rerum abondantiâ admodùm locupletatus, personis morum compositione et liberalium artium non minus quàm theologicæ scripturae informatione cujuslibet honoris sublimatione et prælatione dignis abundantissimus, famæ (absit omnis invidiæ lividitas) præconio nominatissimus, omnibus locis eminebat et præeminebat adjacentibus [...] (p. 77, 79).

[84] Sainte Rotrude, vénérée pendant un certain temps dans l'abbaye d'Andrene qui en possède le corps, ne doit pas être confondue avec sainte Rietrude, veuve, fondatrice de Marchiennes. Cf. Godefroy-Ménilglaise, op. cit., p. 422, n. 73.

[85] *pretiotissimos undecim recondidit capillos et collocavit* (p. 77).

[86] *Attulit enim sacri insigne trophæi de terrâ Ierosolymorum, super aurum et lapidem pretiosum pretiosissimum sanctuarium, scilicet de barbâ Domini, de ligno Domini, de petrâ super quam Dominus ascendit ad cœlum. De Antiochiâ verò attulit de lanceâ Domini, et reliquias sancti Georgii martyris, et multas alias aliorum sanctorum reliquias* (p. 309).